

## Message du Président

Paris, le 8 avril 2014

### Chers actionnaires,

J'ai le plaisir de vous convier à l'assemblée générale mixte de Groupe Eurotunnel SA, qui se tiendra à Coquelles, le mardi 29 avril 2014 à 10h00. L'assemblée générale sera, comme chaque année, l'occasion de revenir sur les excellents résultats de l'année passée, et, après approbation des comptes, de soumettre au vote un dividende de 0,15 € par action, en augmentation de + 25 % par rapport à l'année dernière. Les autres résolutions sont « classiques », identiques aux années passées avec parfois des adaptations pour tenir compte de l'évolution de diverses réglementations.

Il vous est proposé de renouveler le mandat de six administrateurs, y compris moi-même. Je tiens à souligner la disponibilité, l'engagement, et la motivation de vos administrateurs et je ne peux que vous demander de voter très largement leur reconduction.

Le Conseil a aussi souhaité soutenir la motivation des salariés par la distribution d'actions gratuites. Il vous est donc proposé de distribuer un maximum de 0,34 % du capital, à raison de 100 actions gratuites par salarié et des actions avec critère de performance (AGAP) pour remplacer les plans de stock-options pour certains managers. Dans ce cas, l'objectif à atteindre est très lisible : que le prix de l'action atteigne au moins 11,50 €, soit une capitalisation boursière de plus de 6,3 milliards d'euros. Il s'agit, de notre part, d'afficher clairement notre confiance et notre volonté de continuer à améliorer les résultats et la perception de votre société par les marchés.

Cette annonce vient en complément de celle relative au niveau d'EBITDA qui devrait atteindre au moins 500 M€ en 2015. Nous continuerons à nous fixer année après année des objectifs, qui, je l'espère, pourront être revus à la hausse.

Dernière résolution destinée à conforter notre image franco-britannique et notre rayonnement européen : le passage au statut de société européenne. Lors de sa constitution en 2007, GET a dû abandonner la structure binationale initiale pour devenir une société française, alors même que nos clients sont européens. En ce vingtième anniversaire de l'inauguration du Lien Fixe sous la Manche, nous nous devons de revenir à l'esprit initial et d'être en harmonie avec ce que nous sommes réellement : une société européenne.

Si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer jusqu'à Coquelles, je souhaite vivement que vous participiez, que ce soit en votant par correspondance ou par procuration, ou bien en mandatant le Président de l'assemblée générale à voter en votre nom.

Pour ce faire, il vous faut compléter et signer le formulaire de pouvoir ou de vote par correspondance et le retourner à BNP Paribas Securities Services si vous êtes au nominatif, ou à votre banquier si vous êtes au porteur et ce, de façon à ce que ce document soit réceptionné par BNP Paribas Securities Services au plus tard le **25 avril 2014, avant midi (heure de Paris)**.<sup>(1)</sup>

Bien entendu, comme les années précédentes, même si vous n'êtes pas présent, vous pourrez suivre en différé, les temps forts de cette assemblée sur le site internet du Groupe, [www.eurotunnelgroup.com](http://www.eurotunnelgroup.com).

Je compte sur votre participation le 29 avril prochain et je vous remercie de votre confiance.

Bien fidèlement,



**Jacques Gounon**  
Président-directeur général

(1) Merci de veiller à bien demander un formulaire de pouvoir ou vote par correspondance et non pas une carte d'admission si vous ne souhaitez pas venir à Coquelles.